

Des passagers handicapés à l'assaut de bus Lila

Des membres de l'Association des paralyés de France (APF) ont testé hier l'accès au transport Lila. Ils ont tenté de rejoindre Nantes au départ de six communes du département. En vain.

Opération coup de poing sur le réseau départemental Lila, hier matin. À la gare multimodale de Saint-Nazaire, cinq personnes en fauteuil roulant attendent le bus pour Guérande. Une parodie programmée puisque chacune de ces personnes est bien placée pour savoir qu'elle n'a aucune chance d'embarquer. Faute d'aménagement spécifique.

Aller où l'on veut

« Notre action vise à alerter le conseil général. » Éliane Vallée est membre du relais de l'Association des paralyés de France regroupant Pontchâteau, Saint-Gildas et Loire et Sillon. Elle vit une injustice dans ses déplacements quotidiens. « La loi handicap fixe l'échéance au 1^{er} janvier 2015 pour une France accessible à tous. Le conseil général doit prendre conscience de nos difficultés maintenant. Ne pas attendre le dernier moment, la date butoir. »

À l'heure annoncée, le bus Lila de la ligne A entre en gare. Et le chauffeur impuissant ne peut que constater la situation discriminante des cinq passagers sur le quai. « Désolé, mon véhicule n'est pas adapté au handicap. Vous ne pouvez pas embarquer. »

Depuis 2005, tout nouveau véhicule de transport public mis en circulation doit être équipé d'une rampe d'accès et d'une place pour handicapé. La loi prévoit également la mise en accessibilité de la voirie et des aménagements publics. Le conseil général a fait le choix de rendre accessibles 48 pôles de correspondance sur le département et son parc de 127 véhicules Lila dès 2013.

« Qu'en est-il dans la mise en œuvre de ce plan aujourd'hui ? », interroge Éliane Vallée. « Seulement deux véhicules fonctionnent, où sont les 125 autres ? Et dans les



« Stop, je suis bloqué » ou « Accéder c'est exister », deux slogans repris pour alerter le conseil général sur la situation des personnes en situation de handicap.

cars équipés, les chauffeurs ne sont toujours pas formés. »

45 minutes pour accéder aux quais

Est en cause le maillage territorial. Impossible de sortir d'une communauté d'agglomération avec les lignes régulières. Reste le service de transport à la demande Lila, pour lesquels « les horaires sont restreints, la correspondance compliquée et la réservation longue ». Et de citer l'exemple d'une personne souhaitant se rendre de Saint-Nazaire à La Baule. « Impossible. Reste le taxi

adapté, compliqué lui aussi et coûteux. » Et ne parlons pas du train à Saint-Nazaire, « il faut compter 45 minutes pour accéder aux quais, là aussi en faisant une demande d'assistance préalable faute d'aménagement ».

Cette opération fait suite à la sortie par l'Association des paralyés de France du baromètre de l'accessibilité des grandes villes. Nantes a décroché à trois reprises la 1^{re} place et termine pour cette 4^e édition juste derrière Grenoble. « On n'a pas tous la chance d'être Nantais » est d'ailleurs le slogan de l'association.

Michel GO

Des actions coup-de-poing organisées également à Tre Aigrefeuille-sur-Maine, Blain, nay et Saint-Philbert-de-Gr. À Nantes, une opération de sation avait lieu place du Con et une lettre ouverte a été re président du conseil général F Grosvalet.

▶ Vidéo

sur www.ouest-france.fr/stnaz